

Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton

Lieu : Association Cerebral Genève

## **1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES**

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente, ouvre la 56<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire et rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouve également le PV de la précédente Assemblée générale ainsi que le rapport d'activité 2013. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

Elle salue les personnalités présentes et adresse un message particulier à Mme Kaplun, membre d'honneur de Cerebral Genève. En effet, Mme Kaplun a fêté cette année son 90<sup>ème</sup> anniversaire et en avril dernier, elle a reçu les insignes d'officier de la légion d'honneur. Mme Renaud Zurbriggen lui offre des fleurs en témoignage de notre admiration et notre reconnaissance.

Elle demande ensuite à l'Assemblée de bien vouloir respecter une minute de silence en faveur de Mme Simone Ravel, décédée en décembre 2012, et qui a fait un legs important à Cerebral Genève.

Une fois n'est pas coutume, Mme Renaud Zurbriggen adresse ses remerciements en début d'Assemblée :

- ⇒ A Mme Véronique Piatti Bretton, secrétaire générale, qui vient d'être nommée présidente de la Commission cantonale d'indication par le Conseil d'Etat. Cette nomination n'est pas le fruit du hasard, mais la récompense du travail acharné fourni, complété par des qualités professionnelles exceptionnelles. D'ailleurs, au sein de notre Association faïtière, on ne s'y trompe pas, on la recrute pour divers groupes de travail et Mme Grandjean, directrice de l'Association, m'avait dit d'un air pénétré : « Mme Piatti Bretton a réalisé un travail phénoménal depuis son arrivée. »
- ⇒ A Mme Caroline Brunel en charges des prestations de loisirs, qui anime le groupe des jeunes, qui est toujours agréable et disponible au téléphone et qui ne rechigne pas à aller faire les courses, ou faire la lessive. Dans une Association, il faut savoir tout faire : de la photocopie, en passant par la vaisselle et l'animation.
- ⇒ A Mme Patricia Fellay, notre fidèle et dévouée comptable. Grâce à elle, les factures sont payées à temps, les comptes sont tenus à jour. Last but not least, elle vient de fêter un jubilé .... Mais je ne vous dirai pas lequel ! Un indice, ce n'était pas ses 10 ans. Encore bon anniversaire Patricia et tous nos vœux de bonheur pour la suite.
- ⇒ Au comité, pour n'avoir pas baissé les bras en dépit des difficultés rencontrées et d'avoir poursuivi son travail durant cette année. En effet, ni les membres du comité ni les personnes du secrétariat n'ont été épargné par les mauvaises nouvelles et par de grandes difficultés personnelles.
- ⇒ Maintenant, le travail associatif, c'est l'affaire d'un ensemble de personnes. De l'Association faïtière en passant par les bénévoles, la collaboration des moniteurs, des personnes qui nous représentent dans les commissions, de l'aide des communes, sans ce travail de coopération rien ne pourrait être fait.
- ⇒ Les partenaires, autorités cantonales, institutions et l'Association faïtière Cerebral Suisse.
- ⇒ Les donateurs, qui soutiennent notre action et croient fermement en la mission de Cerebral.
- ⇒ Les bénévoles et plus particulièrement nos chauffeurs qui assurent presque chaque semaine les transports des jeunes aux séances de massage ou aux groupes de discussion, dans des conditions de circulation de plus en plus difficiles.
- ⇒ Les acteurs de nos prestations : que ferions-nous sans les responsables, les moniteurs, les masseurs qui poursuivent leur action auprès de nos jeunes avec gentillesse et dévouement.

## **2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## **3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2013**

Le procès-verbal de la 55<sup>ème</sup> Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

#### **4. RAPPORT ANNUEL 2013 DU COMITE**

Pascal Rivollet passe la parole à Mme Nicole Renaud Zurbriggen, membre du comité.

##### Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

Ce moment passé ensemble nous donne la possibilité de revenir sur quelques événements qui ont marqué cette année 2013.

Au début de l'année nous avons reçu ce don providentiel de Mme Simone Ravel. Malgré l'enquête menée, nous ne savons pas pourquoi cette personne a fait le choix de donner son argent à une Association comme la nôtre, ni quels étaient ses liens avec le domaine du handicap. Les tableaux qu'elle a peints et qui se trouvent dans le hall d'entrée nous donnent la possibilité d'honorer sa mémoire. Merci Chère Simone, où que vous soyez désormais. Merci également à Pascal Rivollet pour son travail administratif de 80 heures réalisé à cette occasion. Pour le comité, ce legs a été un véritable ballon d'oxygène. Ce répit bienvenu nous permet de réfléchir tant soit peu à l'avenir de l'Association.

Et puis, comme un bonheur ne vient jamais seul, il y a eu la proposition de ces sportifs Didier Biselx et Bertrand Longchamp de subventionner des Associations liées au handicap en contrepartie de leur participation au X-Trail « la petite trotte à Léon ». L'intitulé « petite trotte » est complètement mensonger, puisqu'il s'agit d'un exploit sportif comprenant 33 cols, 300 km et 2400 mètres de dénivelé. Savez-vous qu'ils ont dormi 2h / nuit pendant 5 jours et demi et qu'ils marchaient jour et nuit. On imagine aussi qu'en été, il fait beau et chaud. Dans la réalité, ils ont affronté les orages, la pluie et le brouillard. Ce pari est né d'une raison familiale : le beau-frère de Didier, en situation de handicap et décédé en 1999. De son souvenir est née l'envie de faire connaître la cause du handicap et le travail réalisé par les Associations. Affronter la montagne dans ces conditions, c'était accepter de souffrir, à l'instar des personnes handicapées qui, elles, souffrent quotidiennement dans leur corps. Didier nous a dit : « Je ne voulais pas le faire juste pour moi. C'est l'idée des Associations qui m'a permis de franchir les cols, mais les derniers mètres ont été difficiles, on les comptait. Pourtant, jamais je ne me suis senti si bien dans mon corps » nous a confié Didier Biselx, tandis que Bertrand Longchamp renchérissait : « La montagne nous rassemble ». Et puis, alors que nous espérions un chèque de 2-3'000 francs, l'Association a reçu un chèque de plus de 14'000 francs qui figure dans le couloir. C'est l'illustration du proverbe qu'à défaut d'être capable de soulever les montagnes, on peut commencer par s'exercer en les franchissant.

Et puis dans cette soirée très particulière où la note dominante est la gratitude, je ne résiste pas au plaisir de vous dire quelques mots de Jaromir Matousek, professeur au cycle d'orientation de Cayla, afin de lui rendre hommage. Il fait partie de ces enseignants qui ne limitent pas leur rôle à la transmission de connaissances mais qui essaient d'apprendre la vie à leurs élèves. C'est ainsi qu'il a financièrement aidé notre Association en faisant pédaler ses élèves à vélo en Croatie, qu'il les a transformé en cuisiniers à Noël pour confectionner du foie gras (toujours au profit de notre Association) et ce printemps, il a organisé une soirée années 60, où les élèves du cycle se sont trémoussés en compagnie de nos participants à Cerebral. Et ce soir-là, j'ai adressé la parole à un couple en leur demandant s'ils étaient les parents d'un jeune. Ces derniers m'ont répondu d'un air un peu pincé qu'ils n'avaient rien à voir avec l'Association et qu'ils étaient là uniquement pour le groupe « the Clackos » dont ils étaient grands fans. Je revois le couple en fin de soirée, le visage épanoui. Ils me confirment qu'ils ont passé une excellente soirée, mais que ce qui les a le plus touchés, c'est la joie des personnes en fauteuil roulant. Ils étaient stupéfaits de voir comment des personnes en difficulté pouvaient pareillement s'amuser. Ils me l'ont dit à plusieurs reprises : « ah c'était tellement touchant ». Je ne sais pas s'ils sont devenus donateurs entre-temps mais cette soirée leur a permis de découvrir un autre monde. Leur réalité intérieure s'est transformée.

##### **Transformer le regard d'autrui**

A partir du moment où des citoyens découvrent la valeur des personnes en situation de handicap, alors on peut assister à une véritable transformation dans la société et dès lors tout devient possible. On ne parle plus seulement du handicap en termes de coût financier mais en termes de besoins humains et aussi de ce que l'autre nous apporte. Ce qui était perçu comme un don, devient un véritable échange dans lequel tout le monde ressort gagnant. De telles initiatives doivent se multiplier car au niveau social les temps sont durs. Chaque progrès est menacé d'une régression. Dimanche dernier il y avait un article dans le journal *Le matin Dimanche* « *L'AI économise sur le dos des enfants handicapés* » et il importe que nous soyons extrêmement vigilants en cette période de crise pour que des prestations gagnées en l'espace de plusieurs années de lutte ne soient pas supprimées en raison des difficultés économiques. S'il est vrai que la tempête sévit au niveau mondial, et que la Suisse n'est pas épargnée, n'oublions pas que les 67 individus les plus riches du monde possèdent autant d'argent que les 3 milliards d'individus les plus pauvres de la planète. Sans aller plus avant dans l'argumentation, je crois qu'il est important de définir nos vraies priorités.

##### **Alors quelle vision adopter pour notre Association?**

##### **Le domaine financier est malheureusement notre priorité**

Ça manque clairement d'originalité de vous dire la même chose chaque année, mais en ce qui concerne l'Association, notre préoccupation la plus grande est de maintenir les prestations de loisirs (week-ends et vacances) pour nos membres. Etant donné que nous souffrons d'un déficit structurel chronique, que les subventions n'augmentent pas et que nous pouvons nous estimer heureux si elles ne diminuent pas, cela signifie qu'il faut trouver d'autres solutions en faisant marcher notre imagination, notre créativité, notre réseau et notre talent. Une bonne fée a continué de se pencher sur notre sort, et nous avons la chance de pouvoir louer ce pavillon durant deux ans à la fondation Clair Bois. Ce sont des rentrées d'argent régulières qui sont plus que bienvenues, mais cet apport ne suffit pas encore pour équilibrer le budget 2014. Et deux ans passent très vite. Nous continuons à réfléchir à l'avenir, aux différentes solutions qui s'offrent à nous pour valoriser ce pavillon et exploiter au mieux cet espace qui est le nôtre. Par ailleurs, toutes vos suggestions sont les bienvenues pour nous aider à trouver des solutions financières ensemble.

### **La vie de l'Association**

Ces dernières années, le mode de vie a beaucoup changé et probablement que les besoins actuels des parents sont différents de ceux qui ont créé l'Association. Nous devons nous adapter constamment pour demeurer une Association vivante et dynamique. Nous souhaitons rassembler et faire de cette Association un lieu où il fait bon vivre et où on partage et échange. Pour ce faire, nous souhaiterions renforcer les liens entre les membres et l'Association et augmenter les moments dédiés à la convivialité. Avec un comité affaibli cette année et le secrétariat toujours très actif, il n'a pas été possible de refaire une journée dédiée aux membres. De mon côté, j'espérais vous promettre une soirée crêpe à la rentrée, malheureusement le groupe de personnes qui s'était déclaré intéressé à mettre sur pied ce projet, ne sera probablement pas disponible. Ce qui nous décourage aussi un peu, c'est le faible nombre de personnes qui se déplacent aux manifestations qui sont organisées.

### **Au niveau de l'image**

Il serait nécessaire de se faire connaître davantage en tant qu'Association. A nouveau, nous sommes limités dans nos moyens d'action, par un secrétariat qui fait des miracles mais qui n'a pas encore trouvé le moyen de se cloner. Nous sommes également très peu nombreux au comité. Néanmoins, nous avons décidé d'être audacieux, et nous souhaitons organiser une manifestation. Il s'agit d'un concert de musique classique qu'une Association est d'accord de nous offrir. En principe, au mois de novembre, mais nous devons nous coordonner avec nos partenaires et amis de la fondation Clair Bois, car eux aussi ont leur soirée annuelle durant ce mois et nous ne souhaitons pas leur faire d'ombre. La musique a toujours été un moyen de rassembler les gens. Elle revêt un caractère thérapeutique pour toutes les personnes, même celles dotées d'un handicap lourd. Et ce concert serait l'occasion de rapprocher nos membres mélomanes. A cette occasion, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour mettre main à la pâte au sens propre et figuré. Afin de donner aussi un sens financier à cette action, nous aimerions vendre une centaine de place en tant que billets de soutien, ce qui nous permettrait de faire des tarifs très avantageux pour les personnes souffrant de handicap. N'hésitez pas à vous annoncer auprès du secrétariat si vous avez envie de vous impliquer dans cette action.

### **Combattre pour mieux exister**

Je pense que s'impliquer et combattre, c'est une façon d'exister. Nous avons vu le défi de ces sportifs, nous avons vu l'engagement de ce professeur et maintenant il nous faut parler du combat de l'un de nos membres, M. Eric Vallelian. Comme vous le savez, les membres et les parents sont les meilleurs porte-parole de l'Association, ce sont eux qui sont les plus crédibles et qui ont la foi pour faire changer les choses. A plusieurs reprises ces dernières années, Eric nous a mis en garde contre les risques de chutes et d'accidents dans le chemin Sur-le-Beau qui n'était pas éclairé. Effectivement, avec une population fragile comme la nôtre, le risque n'était pas négligeable. Mais Cerebral n'avait pas le pouvoir d'agir puisque le chemin se trouve sur la commune. Alors Eric ne s'est pas découragé et il a réussi à convaincre Mme Ruth Baenziger, conseillère administrative d'Onex, de plaider cette cause au sein du conseil communal. A eux deux, ils ont réussi à mettre en place un projet d'éclairage. L'union fait la force ! Merci à tous les deux pour votre engagement conjoint.

### **Obama en a fait un slogan : « Yes, we can », alors pourquoi pas nous ?**

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Mme Véronique Piatti Bretton, secrétaire générale de notre Association pour le rapport du secrétariat.

#### Rapport annuel du secrétariat, Véronique Piatti Bretton

Comme vous le savez tous, les week-ends de loisirs et les séjours de vacances pour les personnes IMC constituent les activités principales offertes aux personnes handicapées, quel que soit leur âge et leur degré de handicap. En effet, Cerebral accueille les personnes IMC dès l'âge de 3 ans (6 ans) et pour l'instant sans limite supérieure, la personne la plus âgée que nous accueillons ayant déjà dépassé l'âge AVS. Cette particularité quant à l'âge, mais surtout quant au degré de handicap, a son importance dans le réseau genevois des loisirs proposés aux personnes handicapées. En effet, de plus en plus d'organismes limitent la participation des personnes IMC ou en chaise roulante. On le constate à notre niveau de deux façons :

1. Des membres de notre association qui participaient à d'autres offres de loisirs et qui sont désormais « refoulés », en raison de la lourdeur de leur handicap en regard des autres participants. Ce qui pour nous est un comble, car ce sont généralement des personnes qui ont un degré de handicap moindre par rapport à notre population en général et qui pourraient donc, de notre point de vue, bénéficier d'autres offres.
2. De plus en plus de demandes de personnes qui ne sont pas IMC, mais qui ont un handicap impliquant des restrictions de mobilité, et qui ne sont plus accueillies par ces autres organismes. Ces personnes espèrent « trouver refuge » à Cerebral, puisque de fait, nous tenons compte des problèmes de mobilité et de soins que supposent certains handicaps.

Nos participants aujourd'hui bénéficient au minimum d'un **encadrement de « un pour un »**. Cependant, avec l'âge et avec la complexité toujours plus grande des situations que nous accueillons, certains jeunes doivent désormais être encadrés par 2 moniteurs. Les personnes encadrantes ne sont pas toutes des personnes « qualifiées », ce sont pour la plupart des étudiants, des personnes intéressés et motivées. Cependant, le « non-professionnalisme » des moniteurs a aussi ses limites, car les soins à donner sont de plus en plus importants et de plus en plus techniques, d'où appel à l'aide à domicile durant les séjours, faute de pouvoir engager nous-mêmes des infirmières qualifiées.

Dès lors, Cerebral se trouve dans une situation quelque peu **Kafkaïenne**, puisque d'un côté, la demande ne cesse d'augmenter et de l'autre, nos ressources financières stagnent désespérément, pour ne pas dire qu'elles diminuent ! Donc non seulement, nous avons dû diminuer la durée des **séjours**, certains se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps, ceux-ci duraient 3 semaines au lieu des deux actuellement. De plus, nous quittons fréquemment Onex pour les montagnes du Valais ou le calme reposant du Jura, et bien désormais... c'est à Onex Beach que nous passons le plus clair de notre temps et heureusement que nos équipes sont très créatives et prêtes à faire des kilomètres pour « changer d'air », ce qui n'est pas non plus sans causer quelques soucis. Des familles commencent à se plaindre qu'on ne quitte plus Onex... Et c'est vrai que pour le prix...les parents préféreraient voir leurs enfants partir « à l'étranger », mais l'étranger n'est pas possible avec un financement OFAS qui nous contraint à rester en Suisse. De plus, trouver des lieux adaptés à une population polyhandicapée est une véritable gageure.

Bref, nous n'étions pas encore au bout de nos surprises lorsqu'en janvier dernier, les inscriptions pour les séjours de vacances 2014 sont arrivées... Ce sont près de 90 personnes qui se sont inscrites, au lieu de la soixantaine généralement attendue ! Dès lors, nous n'avons pas 36 solutions : soit refuser des jeunes, mais cela suppose la mise en place de critères équitables, objectifs, mesurables, etc. soit pour éviter les refus, diminuer encore la durée des séjours à 1 semaine au lieu de 2, afin d'accueillir tout le monde, soit trouver un financement extraordinaire pour pouvoir organiser un séjour supplémentaire. Ce qui a pu exceptionnellement se faire, grâce notamment au legs de Mme Ravel et aux décès que notre présidente a évoqué tout-à-l'heure. Mais il faut savoir qu'un séjour supplémentaire, est un surcoût de Fr 60'000.- car cela suppose louer un bâtiment et des véhicules, puisque les nôtres sont utilisés pour d'autres séjours, tout comme disposer d'une équipe d'encadrement supplémentaire, etc.

Pour conclure, disons que si nous avons la chance de pouvoir le faire cette année, rien ne nous garantit qu'il en aille de même l'an prochain. Ceci étant, force est de constater que cette très forte demande concerne essentiellement des personnes adultes, résidant pour la plupart en institution. Doit-on donc en conclure que les foyers n'organisent plus de séjours de vacances ou de moins en moins ? Mais si tel est le cas, il faut être bien conscient que Cerebral ne peut pas pallier systématiquement à la diminution de l'offre globale, car elle ne dispose pas non plus de ressources supplémentaires. Et peut-être devrions-nous commencer à réfléchir ensemble à des solutions alternatives, pour le bien des jeunes qui, comme vous et moi, devraient pouvoir accéder à une belle offre de vacances ?

Pour terminer, un petit mot sur **les week-ends**, qui eux aussi sont pris d'assaut, d'où la réorganisation que nous avons mise en place cette saison et qui s'avère positive. Globalement, nous avons pu offrir un peu plus de week-ends par participant inscrits, en redéfinissant les groupes et en équilibrant le nombre de week-ends disponibles par groupe. Il faut savoir que le ¾ de nos prestations sont destinées à des majeurs et le quart restant aux enfants. De ce fait, nous avons pu améliorer le nombre de week-ends proposés pour chacun, mais l'offre reste encore très en deçà de la demande. En effet, nous avons en moyenne 25 inscriptions par week-ends, pour 12 places disponibles.

## 5. PRESENTATION DES COMPTES 2013 ET ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2013. Il relève que, l'année 2013 a été bonne sur le plan financier, puisque nous terminons l'année avec un bénéfice de Fr. 25'000.-. Ce bénéfice s'explique à la fois par des produits extraordinaires, tels que le legs de Mme Ravel et plusieurs dons affectés, ainsi que par la rigueur dans la gestion de nos finances. Au niveau du compte de pertes et profits, il relève que la diminution des charges de séjours, due au fait que nous avons fait plus d'activités au Pavillon, notamment tous les séjours de vacances. Pascal Rivollet relève également qu'au niveau du Bilan, la dette principale de l'Association est la dette hypothécaire pour le Pavillon, d'un montant de Fr. 331'000.-.

Damien Astolfi, réviseur de la fiduciaire Brandt, rappelle les directives légales auxquelles nous sommes soumis dans le cadre du contrôle restreint et relève que Cerebral Genève est conforme aux dispositions, à l'exception d'une dérogation aux RPC admise, concernant la non séparation des frais administratifs par rapport aux charges d'exploitation. Il souligne le fait que Mmes Fellay et Piatti Bretton font un travail professionnel et qu'il est agréable de procéder à la révision dans de telles conditions.

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

## 6. COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

## 7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION

Pascal Rivollet annonce la démission de Patrice Lecoultre et parallèlement, l'entrée au comité de Mme Jacqueline Léon et M. Edouard Kiper, qui se présentent :

Jaqueline Léon, 50 ans, 2 enfants de 27 et 25 ans. Musicothérapeute à 50% à Clair Bois Pinchat depuis 12 ans, infirmière assistante de profession. Elle se réjouit de collaborer, à titre personnel, avec Cerebral Genève.

Edouard Kiper, 2 enfants, 16 ans et 12 ans, Nathan (syndrome de Dravet) participe aux activités de Cerebral et est externe à Clair Bois Lancy. Assistant social puis collaborateur au service informatique de l'Hospice général, ancien membre du comité d'insisme-Genève jusqu'à l'AG du 22 mai dernier, à ce titre, très impliqué au niveau de l'OMP. Il se réjouit de pouvoir s'impliquer davantage à Cerebral Genève dont il bénéficie des prestations.

Se présentent donc au comité de Cerebral Genève :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente  
Pascal Rivollet, trésorier  
Edouard Kiper, membre  
Séverine Lalive Raemy, membre  
Jacqueline Léon, membre  
Raffaella Meakin, membre  
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

L'ensemble du comité est élu par acclamation.

## 9. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pascal Rivollet passe la parole à Mme Séverine Lalive Raemy, membre du comité, pour un point de situation sur le projet HUG-Handicap (article à disposition, publié dans « Pages Romandes »). Le projet, présenté lors de l'AG de Cerebral l'an dernier, poursuivait plusieurs objectifs :

1. Améliorer la communication entre les HUG et les EPH, lors des hospitalisations
2. Améliorer le parcours intra-hospitalier des personnes en situation de handicap
3. Améliorer la formation du personnel soignant des HUG

Mme Lalive Raemy relève qu'après un départ difficile et quelques résistances, le projet est maintenant accepté par la direction des HUG et il fait partie de la « Liste officielle » des projets institutionnels. La formation des collaborateurs des urgences bat son plein et la suite du projet se concentrera sur l'accueil en médecine interne, puis sur le passage de la pédiatrie au monde hospitalier adulte. Mme Lalive Raemy souhaite que les parents ou institutions lui fasse directement des retours sur leurs expériences, qu'elles soient positives ou négatives.

Pascal Rivollet donne ensuite la parole à M. Pierre Coucourde, directeur de la Fondation Clair Bois. Il rappelle que les liens entre Cerebral et Clair Bois sont très importants pour la Fondation. Les travaux de Lancy ont débuté et M. Coucourde remercie Christian Frey et Michel Blum d'avoir imaginé et la solution « Cerebral », car la location du Pavillon permet aux résidents de Lancy de pouvoir sortir des nuisances d'une telle rénovation. La Fondation poursuit ses réflexions autour de ses locaux, que ce soit en termes de rénovations ou dans le cadre du nouveau prieuré, dont la construction a pris beaucoup retard, les premiers occupants n'étant pas attendus avant juin 2016. Il relève également que ces retards influencent le nombre de personne en liste d'attente pour une place à Clair Bois. Il y a désormais 17 personnes en attente d'une place et au vu de l'évolution démographique, les foyers seront plein d'ici 2017. Dès lors, il convient de réfléchir à la création de structures plus « légères ». Cerebral Genève profite de cette intervention pour souhaiter un très bon anniversaire à M. Coucourde et lui remettre une petite attention.

Pascal Rivollet passe la parole à M. Laurent Junier, représentant de l'organisation faîtière Cerebral Suisse. Il salue le dynamisme de Genève et indique que la faîtière est très préoccupée par le démantèlement de l'AI, par le renouvellement des contrats de prestations OFAS 2015-2018 et par les conditions de formation des jeunes en situation de handicap.

La parole est ensuite donnée à Ruth Bänziger, conseillère administrative de la Ville d'Onex, qui remercie Cerebral pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Elle relève que toutes les Associations ont des difficultés pour recruter des membres dans leur comité. Elle remercie Eric Vallelian pour avoir joué les intermédiaires concernant l'éclairage du chemin Sur-Le-Beau et la bonne réputation de Cerebral a contribué à ce que les fonds soient débloqués et ce faisant, cela a rendu service à tout le monde. Reprenant l'expression de Véronique Piatti Bretton, elle relève que « Onex Beach » n'est pas forcément l'endroit le meilleur pour passer ses vacances, mais elle se félicite que le projet immobilier prévu sur le chemin ait finalement été abandonné, permettant ainsi de préserver la beauté et la tranquillité de ce paysage. Pour conclure, elle estime qu'il y a encore beaucoup à faire dans les aménagements pour les personnes en situation de handicap et elle invite Cerebral à faire part de ses expériences s'il reste des endroits difficilement accessibles sur la commune. Message reçu.

Eric Vallelian remercie à son tour Mme Bänziger pour sa disponibilité et Mme Renaud Zurbriggen pour l'avoir cité dans son discours.

Mme Renaud Zurbriggen annonce encore que Mme Waeber Cantin dédicacera son livre en fin d'AG.

En conclusion Pascal Rivollet remercie chacun d'être venu et passe la parole à Mme Christine Michel, pour sa présentation des activités de la Fondation Loisirs pour tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Zurbriggen', is centered on the page. The signature is fluid and cursive.